

Conseil d'Ecole du 22 mars 2016

Ecole Pierre Moinot Fressines

Présents :

- Les parents élus : Christophe Salle, Sébastien Ratinaud, Julien Simonneau, Koralie Bechler, Laetitia Grégoire, Xavier Valin, Julie Dieumegard, Vincent Bourcellier
- L'équipe enseignante : mesdames David, Moll, Surreau, Gazeau., Beyer, Chartreu et Dampuré; messieurs Texereau et Kouloundissa.
- Les représentants de la municipalité : Mme Moreau, Mr Fouché.
- Le représentant DDEN : Mr Cercllet

Madame Lambin, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Melle, est excusée.

À l'ordre du jour :

1. Les projets en cours pour l'année scolaire.
2. Rentrée 2016 : les effectifs, les inscriptions.
3. Les exercices de sécurité.
4. Les activités périscolaires (APS).
5. Les nouveaux horaires, un premier bilan.
6. Accueil périscolaire.
7. Travaux et demandes de mobilier.

Christophe SALLE et Sébastien RATINAUD sont secrétaires de séance.

Quelques remarques en préambule :

- Le compte rendu du Conseil d'Ecole : sa rédaction, sa validation, sa diffusion.

Questions des parents élus :

Le compte-rendu du 1^{er} conseil d'école n'a pas été reçu par certains parents élus, que ce soit pour simple relecture avant diffusion ou que ce soit par diffusion générale dans le cahier des enfants (comme c'était le cas les années précédentes). Combien de parents sont dans ce cas ?

Celui-ci n'est toujours pas, non plus, disponible sur le site internet de l'école.

Une étape de lecture et validation des parents d'élève avant diffusion nous paraît indispensable.

Le compte rendu est rédigé par le ou les secrétaires de séance et transmis à Mme SURREAU, Directrice de l'école de Fressines, pour relecture. Ce compte rendu est ensuite transmis à Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale de Melle pour validation avant d'être diffusé à l'ensemble des parents et aux membres du Conseil d'Ecole présents lors de la réunion. Il est toujours diffusé aux parents par le cahier de liaison (uniquement l'aîné quand plusieurs enfants d'une même fratrie sont scolarisés) ; il est également diffusé sur le site internet de l'école ([http:// sites79.ac-poitiers.fr/fressines/](http://sites79.ac-poitiers.fr/fressines/) rubrique conseil d'école).

Nous n'imprimons qu'un petit nombre de comptes rendus pour éviter le gaspillage de papier ; cela demande donc une à deux semaines pour que tous les parents aient vu le document. Le dispositif est le même que les années précédentes.

Il est en ligne depuis le 8 mars.

- Félicitations aux parents élus qui s'impliquent vraiment dans leur mission : rencontre avec la mairie du 26/01/2016.

1. Les projets en cours pour l'année scolaire.

Ecole et cinéma :

- Pour les PS-MS: Cinéma de La Crèche

Les deux classes de PS-MS se sont déplacées au cinéma de La Crèche au mois de décembre pour assister à la projection de « Poupi », trois aventures d'un petit chien curieux.

Elles s'y rendront à nouveau début mai pour voir quatre courts-métrages intitulés « Les espiègles » sur le thème de l'écologie et de la préservation des milieux naturels.

- Pour les GS, CP et CE1 : Cinéma du CAC à Niort

Le 8 décembre, les élèves sont allés voir le film « Mon voisin Totoro », un dessin animé du cinéaste japonais Hayao Miyazaki, réalisé en 1988. Ce film raconte l'histoire de deux filles dont la mère est en convalescence dans une maison de repos et qui, pour s'en rapprocher, avec leur père, s'installent dans une nouvelle et vieille maison, à la campagne au milieu des rizières. Le père part travailler la journée et les filles découvrent un nouvel univers dont font partie les « noiraudes », « Totoro » et un « chat-bus », tous invisibles aux adultes. Totoro leur apprend beaucoup de choses leur procurant ainsi un certain bonheur.

Le lundi 7 mars, les trois classes ont pu voir « Le cirque » de Charlie Chaplin, un film en noir et blanc, réalisé en 1928. C'est l'histoire de Charlot le vagabond, interprété par Chaplin. Poursuivi par un policier qui le prend pour un voleur, Charlot se réfugie dans un cirque...

Ces deux films ont donné lieu à des activités en classe dans différentes disciplines : en expression orale, en production d'écrits, en découverte du monde ou en arts visuels par exemple.

Au 3^{ème} trimestre, les 3 classes assisteront à la projection du film « Le roi et l'oiseau », du français Paul Grimault, réalisé en 1979.

- Pour le cycle 3 : Cinéma de Melle

Les élèves ont assisté aux projections de 2 films sur les 3 programmées.

Début décembre, ils ont vu « L'étrange Noël de Mr Jack » : On suit les aventures d'un épouvantail, maître de l'épouvante, qui a décidé d'organiser la fête de Noël...

Au mois de mars, ils ont visionné un film en noir et blanc de François Truffaut : « Les 400 coups » : le film raconte l'enfance difficile d'Antoine Doinel, ses relations avec ses parents, ses petits larcins qui lui vaudront d'être enfermé dans un centre pour mineurs délinquants.

Les élèves ont pu échanger en classe autour de ces films.

Ils verront au mois de mai le dernier film : « E.T »

Spectacle vivant :

- Cycle 2 : « Les bruits du noir » pour les trois classes (GS, CP et CE1) le 1^{er} décembre à Melle par la Cie Choc Trio.

Spectacle clownesque alliant bruitages et musique et interprétant les bruits de la nuit. Spectacle d'une grande qualité apprécié de tous et offrant des possibilités d'exploitation pédagogique riches et variées.

- Les élèves de cycle 3 assisteront à une représentation de théâtre à Lezay le jeudi 31 mars.

Cette pièce sur la vie de Molière s'intitule « La Troupe du Roy répète le Cocu imaginaire de Molière ».

La troupe belge « Les Baladins du Miroir » joue cette pièce avec une structure en abîme : la troupe de Molière répète une pièce de Molière. Il y a donc le véritable texte en alexandrins du Cocu imaginaire mais aussi des références à l'époque et la vie de Molière. Cette représentation a lieu sous un chapiteau.

Actions passerelles :

- Projet Passerelle Maternelle

Cette action, qui vise à faire découvrir l'école aux futurs élèves de Petite Section de maternelle, a débuté au

mois de janvier. Les deux premières séances des 21 et 28 janvier ont réuni les enfants de PS et les Tout Petits, accueillis autour d'ateliers de manipulation et de jeux de transvasement (graines, sable, semoule,...). Deux autres séances de découvertes sensorielles sollicitant le toucher, l'ouïe et la vue, ont eu lieu les 10 et 17 mars derniers. Il reste deux séances à venir les 12 et 19 mai prochains.

Plus d'une dizaine d'enfants par séance ont pu ainsi se familiariser avec les locaux et le personnel de l'école.

Pour les enfants n'ayant pas pu participer à cette action, une matinée portes-ouvertes est prévue le 9 juin, avec une date additionnelle (le 16 juin) si nécessaire. (Inscription obligatoire auprès d'Anaïs BIROT au 05 49 33 52 99 du Secteur Petite Enfance de Celles sur Belle.)

Les PS et les MS de l'école se rendront d'autre part le 7 avril à l'Abbaye de Celles-sur-Belle pour profiter de la matinée culturelle organisée par les animatrices de la structure petite enfance de la Communauté Cantonale de Celles-sur-Belle.

- Liaison CM2- 6^{èmes} (Collège F. Albert de Celles sur Belle)

Cette action a pour objectif de faciliter l'intégration des futurs 6^{èmes} dans leur nouvel environnement scolaire.

Elle se déroule sur plusieurs temps ; tout d'abord le vendredi 1^{er} avril, les délégués de 6^{èmes}, de préférence anciens élèves de l'école de Fressines, viennent à Fressines, accompagnés d'un professeur du collège ou de la CPE, pour échanger avec les actuels CM2. Ces derniers préparent à l'avance, deux ou trois questions chacun qui sont classées par thèmes, par rapport aux interrogations ou inquiétudes des enfants : le transport, la restauration, la vie au collège, la difficulté des cours, ... Chaque enfant pose ses questions et l'échange, dans sa globalité, dure environ une heure.

Dans un deuxième temps, le jeudi 9 juin, aura lieu la visite du collège. En général, le groupe classe est partagé en deux : les uns visitent les bâtiments pendant que les autres assistent à une heure de cour et vice versa. Après le repas au self, la classe repart vers 13h15 pour pouvoir voir également comment se déroule la récréation de midi. Pendant toute cette visite, les CM2 sont encadrés par des 4^{èmes} volontaires qui seront présents lors du 1^{er} jour de rentrée des futurs 6^{èmes} en septembre 2016. En effet, toutes les classes ne rentrent pas en même temps ce qui permet à chaque niveau, notamment les 6^{èmes}, de bien prendre ses marques dans l'établissement.

Plus tard, fin juin, chaque famille doit aller inscrire son enfant au secrétariat du collège. Ce moment peut encore être l'occasion d'un rendez-vous ou d'une visite qui permettra de répondre à de nouvelles interrogations ou d'informer de situations particulières.

Le prix des Incorruptibles :

Comme il avait été présenté au premier conseil d'école, les enfants de la GS au CM2 devaient lire, suivant les classes, de 5 à 7 ouvrages.

On rentre bientôt dans la dernière phase de ce projet : les élèves doivent voter avant le 23 mai. Après les dernières lectures, il y aura une période d'échanges pour défendre son livre préféré ce qui permettra pour les plus grands de travailler le texte argumentatif et l'oral. Puis le vote pourra être le prétexte à une séquence d'instruction civique et morale plus concrète avec la tenue d'un bureau de vote.

Chorale :

Pour rappel, ce projet est financé par la Direction Académique et par les écoles (pour le musicien, en fonction du nombre de classes) : Clussais la Pommeraie, Saint Léger de la Martinière, Mougou, Secondigné, Les Fosses, Charzay, Melle, Beaussais, Vitré et Fressines avec des classes de tous les cycles, en majorité cycles 2 et 3.

500 élèves environ y participent et 5 représentations auront lieu aux mois de mai et juin.

C'est Nathalie Brissonnet, conseillère pédagogique départementale de musique, qui coordonne ce projet.

Ce projet a pour objectif de faire apprendre aux enfants une sélection de chants de tous cycles sélectionnés par N. Brissonnet, rencontrer d'autres enfants pour interpréter ensemble ces chants devant un public, dans un lieu approprié, en dehors de l'école et de la classe.

Au cours du 1^{er} trimestre, les enseignants, la conseillère pédagogique mais aussi le musicien guitariste qui accompagnera les classes lors des rencontres, se sont donc rencontrés à deux reprises afin de s'imprégner des chants du répertoire. Le but est que chaque enseignant apprenne à sa classe les chants de la même manière, pour faciliter les futures rencontres entre les enfants.

Très prochainement, Nathalie Brissonnet passera dans les écoles pour faire chanter les enfants et ainsi effectuer quelques mises au point concernant l'apprentissage des morceaux. Puis, quelques jours avant les représentations, des répétitions se dérouleront dans les écoles, avec le musicien accompagnateur. Les dates sont encore à fixer.

Cette année, les représentations n'auront pas lieu à Fressines, d'une part pour changer de salle par rapport à l'année dernière et d'autre part parce que le nombre d'enfants est plus important.

- Pour le cycle 3 : le mardi 7 juin 2016 à la salle des fêtes de Saint Romans les Melle, avec trois classes de cycle 2 de Saint Léger de la Martinière, CP, CE1-CE2 et CLIS (133 enfants)
- Pour le cycle 2 : le mardi 24 mai 2016 à la salle des fêtes de Celles sur Belle, avec deux classes de CE2 et de CM1 de Mougou et une classe de GS-CP de Vitry (137 enfants)

USEP :

Plusieurs rencontres interclasses ont déjà eu lieu:

- le 24/11, la classe de PS-MS de Mme Beyer a rejoint une classe de PS à Melle.
- le 15/12, les GS de la classe de Mme Gazeau ont accueilli leurs correspondants de Mougou.
- le 01/02, les CP ont été accueillis par les CP/CE1 de Périgné, avec les CP/CE1 de Secondigné.
- le 10/03, les élèves de PS-MS de Mme David se sont déplacés à Périgné où les attendaient les PS-MS de Montigné et les TPS-PS-MS de Périgné.

Les enfants de ces quatre classes recevront leurs correspondants à Fressines au cours de la dernière période.

Toutes les classes participeront aussi à des rencontres sportives de masse:

- le Printemps des Maternelles qui aura lieu le 6 (ou le 13) juin à Fressines pour les PS-MS, et le 26 mai au parc des Brizeaux pour les GS.
- le Petit Tour USEP qui est programmé le 16 juin à Romans pour les GS et le 19 mai à Fressines pour les CP.
- La journée course longue / orientation pour les 5 classes élémentaires est programmée le 29 mars en forêt de l'Hermitain.
- À cela s'ajoutait la possibilité de participer pour les enfants de maternelle volontaires à la Fête des Petits le 19 mars dernier sur du hors temps scolaire.

On peut s'interroger sur le devenir de l'USEP du fait de la suppression possible de la subvention du Conseil Départemental des Deux-Sèvres. Ce sont peut-être nos dernières rencontres USEP.

Projet musique :

L'APE, vivement remerciée par les enseignantes de Maternelle, a financé dans sa globalité un projet musical destiné aux trois niveaux de l'école maternelle.

Les deux groupes de PS ont bénéficié de 3 séances de 30 minutes chacune et les quatre groupes de MS ET GS de 6 séances de 45 minutes chacune. Ce projet a été mené avec la participation de l'école de musique du pays Mellois. En PS et MS, les enfants ont découvert une grande diversité d'instruments afin d'aborder, en MS, la classification par familles d'instruments. En GS, après une exploration de diverses percussions, les enfants ont écouté, reproduit et créé des rythmes différents. Ce travail a abouti, lors de la dernière séance, à une création collective orchestrée par Loïc Poissonnet, le professeur de musique intervenant sur le projet.

Vélo : CP du 25 avril au 19 mai // GS du 9 mai au 16 juin // CM2 du 25 avril au 4 mai

Après les vacances de Pâques, le cycle vélo commence pour les enfants de GS/CP afin de préparer les rencontres du « p'tit tour USEP » organisé le jeudi 19 mai à Fressines pour la classe de CP et le 16 juin à Romans pour la classe de GS. Afin de s'entraîner, il sera demandé aux parents d'apporter le vélo de leur enfant à l'école. Se posera alors le problème de stockage de tous les vélos (28 CP, 31 GS et 24 CM 2). En effet, le garage de l'école est utilisé pour stocker les chariots de ménage pendant la construction de la nouvelle cantine et une partie du local a été aménagée en atelier pour le personnel de la mairie affecté à l'école. La question est posée aux représentants de la municipalité qui prennent note de la demande.

Mme Gazeau s'inquiète de savoir où en est la demande de traçage permanent du parcours vélo sur le plateau de la cour, le plan avec cotes demandé lors du précédent conseil d'école par les représentants de la municipalité ayant été fourni par les enseignants. (Cette question rejoint une question des parents élus). Mr

Fouché précise que le plateau de la cour doit être refait à neuf après les travaux du restaurant scolaire et qu'il n'est pas envisageable d'engager les frais d'un traçage permanent avant cela.

Mme Gazeau demande s'il serait possible alors que Sébastien Paillet réalise le tracé provisoire du parcours (à la bombe de chantier par exemple) pendant les vacances d'avril. Un accord de principe est donné par Mr Fouché.

Mme Gazeau demande par ailleurs si les employés communaux pourraient acheminer les vélos des enfants à l'école de Romans le jour du « p'tit tour USEP » le jeudi 16 juin. Mme surreau fait la même demande pour ses élèves : vélos à transporter de l'école à la salle des fêtes le jeudi 19 mai.

Les séances vélo permettent aux enfants d'appréhender les différents éléments du code de la route et sont indispensables pour les CM2 qui devront savoir rouler en toute sécurité lors de leurs sorties sur route.

CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Coutières.

Projet transversal sur l'eau :

Le 11 février, suite à un travail en sciences sur l'eau, les CM1 sont allés au CPIE de Coutières pour travailler sur le cycle de l'eau domestique et découvrir la station d'épuration par les plantes de Coutières.

Cette visite a permis de compléter les recherches faites en classe sur l'eau et de débiter un travail en production d'écrits puisque chaque élève doit écrire un documentaire pour les CM2 à partir des informations recueillies sur place.

Nous remercions l'APE qui a financé l'intégralité de ce projet.

Ping pong :

Une rencontre ping-pong a été organisée par l'école de Sport ; elle était ouverte à tous et plus de 30 élèves y ont participé. Celle-ci a finalisé le cycle tennis de table suivi par les enfants de CE2, CM1 et CM2 au cours de la deuxième période.

Piscine :

Cycle de 9 séances pour les GS / CP, de fin janvier à début avril.

Les effectifs des classes sont trop importants cette année (59 pour les deux classes réunies) ; un groupe de 3 enfants de GS reste à l'école chaque jeudi car nous n'avons que 56 places enfants dans le car.

Remerciements aux parents qui nous accompagnent et qui pour cela ont suivi une formation et jonglent ensuite avec leur planning professionnel.

Question des parents : Problème Bus.

Lors du 1^{er} déplacement piscine des GS/CP en ce début d'année, le bus est arrivé en retard. Le bus devant ramener les enfants chez eux n'a pas attendu et les parents ont dû venir chercher leurs enfants à l'école. Comment est-ce faisable qu'un retard de quelques minutes génère ce type de problématique ? Qui a donné l'ordre au bus de partir sans les enfants ?

Il est en effet regrettable que les élèves n'aient pu bénéficier du transport scolaire le 28 janvier au retour de notre première séance à la piscine de Melle. C'est en plus assez inexplicable, puisque ce bus n'est parti qu'après notre arrivée, démarrant devant les 4 élèves, la maîtresse et un parent présent.

Nous avons contacté les parents pour les informer du problème et nous avons gardé avec nous ces enfants un peu choqués par le départ du bus sous leurs yeux jusqu'à ce que tout rentre dans l'ordre.

La mairie s'est inquiétée du respect des horaires de l'école auprès de la directrice en lui adressant un courrier suite à cet incident. Les parents d'élèves souhaitent quant à eux demander des explications précises au transporteur, le SITS (la mairie n'ayant pu leur répondre en conseil d'école) ; pour cela la mairie transmettra aux parents d'élèves l'adresse ainsi que le nom d'un responsable du SITS.

De manière plus générale, une problématique quotidienne du bus a été soulevée (et non résolue en conseil d'école) : le bus attend les enfants à 16h03 alors que les classes se terminent à 16h. Il est indispensable de prévoir un battement suffisant pour que les enfants puissent arriver jusqu'au bus sans avoir à se presser et à courir ; 10 minutes de décalage entre la sortie et le départ du bus apporterait plus de sérénité à tous,

enfants, enseignants et personnel communal. Cette demande est transmise à la mairie pour relais auprès du SITS.

Le principe de faire demi-tour sur le petit rond-point en-dessous de l'école génère une manœuvre délicate et dangereuse. N'y a-t'il pas possibilité de procéder différemment ? Qui définit les routes que le chauffeur du bus doit emprunter ?

Ce ½ tour est effectué par le bus qui ramène les enfants de la piscine de Melle.

La mairie indique ne pas avoir son mot à dire sur le parcours qu'emprunte le chauffeur du bus. Ce principe de ½ tour sur le rond-point en bas de l'école est très dangereux, car il nécessite une marche arrière du bus en plein sur ce rond-point. De plus, cette manœuvre est absolument interdite par le code de la route. Les parents d'élèves souhaitent réagir par l'émission d'un courrier commun avec la mairie à destination de l'organisme en charge de ce transport Piscine afin de leur demander d'aménager le circuit du chauffeur du bus afin d'éliminer ce ½ tour. Des possibilités existent et un circuit légèrement différent peut être aménagé avec une différence de quelques minutes.

Les enseignants précisent que pour le chauffeur il est très difficile d'accéder au parking du bar à 16h et le « grand tour » qui permettrait d'éviter de faire un demi-tour au rond-point mettrait encore plus en retard les enfants empruntant le bus de Fressines de 16h03.

2. Rentrée 2016 : les effectifs, les inscriptions.

L'école accueille 215 enfants cette année.

En fin d'année, 24 CM2 partiront et 29 élèves de Petite Section sont susceptibles d'être inscrits (3 enfants ayant fréquenté l'activité passerelle ne figurent pas sur la liste des enfants nés en 2013). Les classes seront très chargées l'an prochain avec beaucoup de doubles niveaux.

Les enfants de 2 ans ne pourront pas être accueillis.

Nous flirtons avec le seuil d'ouverture (au moins 28 par classe) ; nous sommes « sous surveillance ».

La prochaine réunion du Comité Technique Spécial Départemental qui décide des ouvertures et des fermetures se tiendra en juin.

Un parent nous informe de l'arrivée d'une famille de Mougou à la rentrée prochaine, avec 2 enfants scolarisés en élémentaire.

Répartition par niveau pour l'année 2016 / 2017:

219 élèves (départ annoncé d'un enfant de GS)

29 PS, 24 MS, 31 GS, 30 CP, 28 CE1, 26 CE2, 26 CM1, 25 CM2.

Les répartitions dans les classes seront réfléchies après les inscriptions.

Les inscriptions en petite section s'adressent aux enfants nés en 2013. Les parents doivent s'adresser à la mairie (2^{ème} quinzaine d'avril), munis de leur livret de famille et du carnet de santé de l'enfant (vaccinations à jour). Il leur sera remis un certificat d'inscription nécessaire pour le rendez-vous avec la directrice, Mme Surreau du 17 au 31 mai. Les parents ont été informés par des articles dans la presse, le « Fressines Info ».

Un temps de rencontre « portes ouvertes » sera proposé aux nouveaux inscrits le 9 juin 2016, avec le soutien du dispositif passerelle.

Pour prendre RDV, téléphoner à l'école et laisser un message si besoin pour être rappelé.

Question des parents :

Tentative d'appel à l'école entre 8h20 et 8h45 pour signaler l'absence de son enfant (ou tout autre information) : soit le message sur le répondeur n'est pas explicite, soit aucun répondeur et cela sonne dans le vide. Certains parents appellent de ce fait à la garderie pour transmettre le message : est-ce une procédure recevable ?

La messagerie fonctionne (problèmes résolus avec l'intervention des services d'Orange). Il est donc demandé de laisser un message sur le répondeur de l'école uniquement et de mettre un mot dans le cahier de l'enfant à son retour.

À la rentrée de septembre on testera un nouveau dispositif : il sera possible d'envoyer un mail à l'école pour signaler l'absence de son enfant, jusqu'à 8h30 le jour même de l'absence.

Question des parents :

Le téléphone de la garderie paraît accessible aux enfants : il est arrivé qu'un enfant décroche le téléphone sans qu'un adulte ne s'en aperçoive.

La mairie demande aux parents élus de ne pas faire une généralité du cas évoqué (« il est arrivé qu'un enfant décroche le téléphone sans qu'un adulte ne s'en aperçoive ») mais reconnaît que cela n'est pas acceptable. Les parents élus proposent qu'une personne conserve le combiné sur elle. Un point sera fait avec le personnel de la garderie à ce sujet.

3. Les exercices de sécurité

Deux exercices d'évacuation ont été faits, l'un en octobre (06/10/15) avec préparation des enfants et l'autre en mars (inopiné, le 15/03/16). Il a fallu 3 minutes 01 pour évacuer les classes, 4'40 après appel. Les répéteurs dans les classes n'ont pas fonctionné. La mairie a été sollicitée pour résoudre ce problème.

Un exercice de mise en sûreté a été fait le 14/12/16 en présence de M. Légereau CPD EPS. Cet exercice a duré 20 minutes ; tout s'est passé dans le calme.

Il faut prévoir des caisses dans chaque lieu de confinement avec gâteaux, eau, couverture de survie, lampes torches, piles et radio. Ces remarques ont été transmises à la mairie.

4. Les activités périscolaires (APS)

Questions des parents élus

APS de CM1/CM2 : comment les parents dont les enfants viennent à l'école seuls par le bus peuvent inscrire leurs enfants sur les APS les concernant ? Ceci est d'autant plus problématique pour les plus petits. Un mot dans le cahier de liaison peut-il faire l'affaire ?

Nous avons évoqué la mise à disposition d'un planning des activités proposées au sein des APS, nous n'avons rien vu passé à ce jour. Sera-t-il prochainement disponible ?

Mme Moreau doit solutionner ce problème de transmission d'informations et veiller à ce que figure un coupon réponse sur les fiches descriptives des APS pour faciliter les inscriptions aux activités proposées par la communauté de communes. Elle précise qu'elle laisse le personnel communal gérer l'organisation des autres activités proposées aux enfants (loisirs créatifs, tricot, travail du bois...) sur ce temps d'APS.

5. Les nouveaux horaires : un premier bilan.

Les enseignants de maternelle sont très satisfaits de ces nouveaux horaires.

6. Accueil périscolaire

Questions des parents élus

- *Relance sur les tickets de cantine*

Nous avons bien compris le pourquoi de ce système (s'assurer de ne pas avoir à faire de relances pour des retards de paiement de certains parents), mais celui-ci devient vraiment archaïque avec des problèmes récurrents connus :

- *Perte de tickets*
- *Horaires de distribution des tickets un peu juste (surtout le soir)*

N'est-il pas possible de faire un « référendum » auprès des parents pour trouver une autre solution ? (tout en conservant le fait de payer à l'avance)

Malgré plusieurs échanges sur ce système de tickets de cantine, la mairie ne souhaite pas faire évoluer ce dispositif.

Il est rappelé une nouvelle fois par la mairie qu'aucun enfant n'est interdit de cantine en cas d'oubli de tickets. Une régularisation est effectuée par les parents lors de la distribution suivante de tickets de cantine.

Un changement s'opérera peut-être avec le futur transfert de la compétence école à l'inter-communalité en janvier 2018 (harmonisation des pratiques).

- *La TV de la garderie*

Elle est allumée le matin pour permettre aux enfants de se poser avant de rentrer en classe. Par contre, il arrive (plus ou moins fréquemment) que les programmes choisis ne soient pas adaptés aux plus petits : par exemple, clips de musique ... De plus, la télécommande paraît être à la disposition des enfants (les plus grands).

Si des petits sont présents à la garderie le matin, ne pourrait-on pas se positionner sur une chaîne comme Gulli et surtout de pas laisser la télécommande aux plus grands ?

La télécommande ne doit pas être laissée aux plus grands et les personnels en charge de la surveillance doivent s'en assurer. La question s'est finalement posée de la conservation de son usage avant le début des cours.

Certains points ont été évoqués le 26/01/16 (rencontre parents élus/mairie) :

- *la pose de cloisons au bac de douche de la garderie afin de garantir l'intimité des enfants. Quand seront-elles posées ?*

La mise en place de parois de douche dans les sanitaires de la garderie afin d'isoler de la vue de tous les enfants sera réalisée très prochainement.

- *Pose d'un panneau sur la porte des sanitaires de la garderie indiquant que l'accès est interdit à toutes personnes en dehors du personnel. Pour que l'affiche soit efficace, il faut que la dite porte soit évidemment fermée. Sera-t-il prochainement mis en place ?*

La porte des sanitaires ne peut être fermée en permanence ; lorsqu'elle est fermée, cela signifie que l'accès des sanitaires est ponctuellement interdit.

- *Les goûters sont pris dans des conditions déplorables (enfants assis les uns sur les autres sur le banc ou sur le sol des préaux, dans le bruit et le froid) le préau, au-delà de son utilité évidente pour les activités des enfants d'une école maternelle, joue un rôle fondamental en favorisant l'interaction entre les petits, leurs parents et le personnel éducatif. Celui de l'école de Fressines ne peut bien jouer ce rôle de rencontre car les nombreux courants d'air font fuir plutôt qu'accueillir. C'est si vrai que les enfants doivent y garder leurs manteaux lors des goûters. Rien n'assure pour les élèves et l'ensemble des adultes (surveillants comme professeurs) le confort et la protection contre les intempéries. Nous avons évoqué la cantine comme solution, (et même si il y a des procédures d'hygiène à suivre pour le nettoyage de cette pièce), est-ce un problème de personnels ?*

Il n'y a pas de solution à court terme ; ce problème pourra être reconsidéré après la mise en service de la nouvelle cantine (janvier 2017) et le changement de local de la garderie. Il est annoncé par la mairie que ce point sera abordé lors d'un prochain conseil municipal.

- Point complémentaire :

Les parents élus ont demandé aux représentants de la mairie présents de rappeler au personnel en charge de la surveillance des enfants de bien se répartir sur l'ensemble de la cour afin d'éviter le plus possible d'avoir des zones non surveillées.

7. Travaux, demandes diverses et demandes de mobilier.

Suite du conseil d'école n°1 :

Question posée par les parents élus

- *Où en est l'étude sur la modification du système de fermeture du portillon de la cour du haut ?*

Aucune étude n'a été menée par la mairie concernant le système de fermeture du portillon. La mairie rappelle aux parents de bien vouloir fermer systématiquement le loquet à chacun de leur passage. Les parents élus rappellent cependant que le système actuel n'empêche pas un enfant d'ouvrir ce loquet et d'ouvrir le portillon.

Nouvelles demandes :

- rideaux occultants salle 5, avec un système ne nécessitant pas l'usage d'un escabeau.
- Etagère au fond de la classe 1

Demandes déjà formulées :

- 16 tabourets (hauteur d'assise de 45cm) pour remplacer ceux achetés par Mme Moll.
- Du mobilier adapté à nos besoins : tables et chaises à prévoir pour septembre
- Un meuble pour la classe de Mme David (voir catalogue)
- Fixations des barres de rideaux salle 7
- 1 armoire à pharmacie par classe pour trousse PAI ; il en manque 2 : une en salle 7 et l'autre en salle 8
- Installation d'un rideau occultant sur la porte d'entrée de la salle 2.
- Paniers de basket à régler plus bas.
- Remplacement des rideaux occultants (classes 3 et 4) ou installation d'un autre système d'utilisation ; la chaînette n'est accessible qu'en montant sur une chaise.

Autre demande :

Les programmes changent à la rentrée 2016 pour l'ensemble des classes élémentaires. Une demande de subvention exceptionnelle sera transmise en mairie pour permettre le renouvellement des manuels scolaires. Ce renouvellement pourra être programmé sur plusieurs années.

Les secrétaires :
M. Salle et M. Ratinaud

La présidente du Conseil d'Ecole :
Claudine Surreau

